

**COMITE DEPARTEMENTAL DE  
PARIS DE HANDBALL**



# RÈGLEMENT

# COUPE DE PARIS



# COMITE DEPARTEMENTAL DE PARIS DE HANDBALL



La coupe de Paris s'appelle :

Senior fille > Coupe Jean-Marie HAUTREUX

Senior garçon > Coupe Guy Georges GONIER

- 17 ans garçons > Coupe Pierre MIJON

- 15 ans garçons > Coupe Marc LEBRAN

La coupe de Paris fait l'objet d'un règlement particulier :

## Engagement

Les équipes engagées en championnat sont engagées en Coupe de Paris tacitement.

Toutefois, les clubs peuvent limiter le nombre d'équipe engagée en Coupe de Paris jusqu'au **30 septembre** de la saison en cours en envoyant un mail au Comité précisant les équipes non engagées.

## Niveau

A partir de la saison 2017/2018, il y aura 2 niveaux **en seniors** :

- Elite regroupant les équipes de nationale et régionale jusqu'à l'excellence
- Local regroupant les équipes de régionale honneur et départementale

L'équipe 1 est celle du plus haut niveau, le niveau est déterminé par le nombre de joueurs évoluant dans l'équipe.

En senior, 3 joueurs évoluant en nationale ou en régionale jusqu'à l'excellence et ayant participé à N/2 rencontres à la date match donnent à l'équipe le niveau haut.

En jeunes, 2 joueurs évoluant en nationale ou régionale et ayant participé à N/2 rencontres à la date match donnent ce niveau à l'équipe.

Les effectifs de chaque équipe sont fixés dès le premier tour. Un joueur n'ayant pas joué depuis le début de la compétition peut être inscrit sur la feuille de match pour le tour suivant.

## But d'écart

Les rencontres opposant des équipes de divisions différentes débutent avec un score de +2 buts en senior et +3 buts en jeunes par division d'écart.

## Forfait

En cas de forfait de l'équipe 1 d'un club, toutes les équipes engagées dans la même catégorie seront déclarées forfaits.

# COMITE DEPARTEMENTAL DE PARIS DE HANDBALL



## Organisation

L'équipe la première citée au tirage au sort sera chargée de l'organisation de la rencontre.

Les matchs se dérouleront en semaine ou le week-end **avec accord écrit des 2 clubs** sur l'horaire et le jour. S'il n'y avait pas de concertation, le club victime doit avertir dès réception de la conclusion de match le comité de Paris et le club adverse de son refus.

La conclusion de match doit parvenir deux semaines avant la rencontre au minimum, la COC tranchera en cas de non-respect.

## Règles du jeu

Les règles de jeu sont celles de la FFHB.

Les équipes seront composées de 12 joueurs **exception en final où 14 joueurs** pourront être inscrits sur la feuille de match quel que soit la catégorie d'âges.

En cas d'égalité, l'équipe ayant marqué le premier but sera déclarée gagnante, exception faite en final : prolongation 2x5' + pénalty.

## Transmission FDME

En cas de non-réception d'une FDME dans les délais, l'équipe première citée lors du tirage au sort sera sanctionnée.

## Tarif

Droit d'engagement 50€